

Allocution prononcée à l'occasion de la remise de la médaille d'or de la Fondation du Mérite Européen

[17 mai 2011 à 16 h 30 dans la Salle plénière du Sénat néerlandais]

Monsieur le Président Santer,
Chers Invités,
Mesdames et Messieurs les Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour la Première Chambre des États généraux des Pays-Bas d'être récompensée aujourd'hui par la Fondation du Mérite Européen pour sa contribution au débat sur l'Europe. Lorsqu'on passe en revue la liste des récipiendaires de ce prix prestigieux, on comprend aisément notre fierté et notre gratitude envers la Fondation. Dans le passé, la Fondation a souvent décerné sa médaille à des personnalités pour leur engagement personnel en faveur de la construction européenne. Elle a décidé cette année-ci de récompenser une institution, la nôtre, pour son travail dans le domaine européen. Pour nous Sénateurs en fonction et pour nos prédécesseurs, ceci redouble l'éclat et le rayonnement de cette médaille d'or. Je tiens à ajouter que tous les collaborateurs de nos services partagent l'honneur qui nous est fait.

Permettez-moi d'ajouter que c'est un grand honneur de recevoir cette médaille d'or des mains d'un très grand Européen. D'un homme connu pour son combat pour l'intégration de notre continent. J'ai nommé Jacques Santer.

Monsieur le Président, je tiens à vous présenter ici, mes plus vifs remerciements. J'aimerais également vous remercier du fond du cœur pour les paroles chaleureuses que vous avez prononcées dans votre éloge.

La médaille d'or que vous venez de décerner à notre Chambre présente sur une de ses faces le continent européen, entouré des douze étoiles qui ornent normalement son drapeau. Ces étoiles sont le symbole de la volonté politique européenne. Elles incarnent l'union entre nos peuples. Au milieu de la médaille, on trouve Zeus, transformé en taureau soulevant la princesse phénicienne Europe. Dans la mythologie grecque, « l'enlèvement d'Europe » est le symbole de la volonté créatrice. Les artistes européens s'en sont donc assez souvent inspirés. Même Rembrandt a repris ce thème sur une toile qui se trouve actuellement au Musée Paul Getty à Los Angeles.

Rembrandt vivait au « Siècle d'or de la République des Provinces unies ». Une période de prodigieux essor économique et culturel. Le négoce florissait comme jamais auparavant. Amsterdam était le port le plus important au monde et le centre du commerce international. La ville exerçait, il est vrai, une fascination magique sur les étrangers de toute l'Europe : Flamands, Portugais, Anglais, Français, Allemands, Polonais. Les envoyés de la République étaient partout en mission. Sur le continent européen et de par le monde.

Le plafond qui surplombe notre salle date également du Siècle d'or. Ces décorations très réussies et ces magnifiques peintures qui suscitent encore notre admiration ont été réalisées entre 1652 et 1657.

Le bâtiment abritait à l'époque les États provinciaux de Hollande, l'organe représentatif de la République. A regarder de plus près, on découvre des groupes de personnes se penchant par curiosité pour observer l'intérieur de la salle. Il s'agit des grands partenaires commerciaux de la République : Polonais, Persans, Turcs, Hindous, Chinois, Espagnols, Mexicains, Français, Italiens, Russes et Allemands. Pour le spectateur moderne, ces peintures du Siècle d'or représentent la liberté de pensée, l'ouverture sur notre monde, sur l'Europe et sur les autres continents, la coopération internationale, les relations diplomatiques et les liens commerciaux. Mais ces peintures rappellent aussi le regard du monde extérieur. Son intérêt pour les débats qui ont lieu au sein des États de Hollande et les décisions qui y sont prises.

On serait vite tenté de voir dans ces magnifiques peintures une figuration des travaux actuels du Sénat dans le domaine de la coopération européenne. L'Europe observe du regard les débats et décisions des Sénateurs néerlandais. Ceux-ci, à leur tour, se montrent sensibles aux développements du continent européen et s'impliquent dans les dossiers internationaux. On peut résumer cette interaction en deux constats sur la signification de l'Europe aujourd'hui pour les Pays-Bas. Le premier constat est que « **la politique européenne fait dans une large mesure partie intégrante de la politique nationale** » et le second est que « **la politique nationale fait, dans une certaine mesure, partie intégrante de la politique européenne** ».

Cette articulation se retrouve également dans la manière dont les Sénateurs conçoivent la coopération, la politique, la législation et la réglementation européennes. Le Sénat néerlandais porte, depuis longtemps, un intérêt marqué à l'Europe au sens large.

Ces dernières années, anticipant la mise en œuvre du traité de Lisbonne, le Sénat néerlandais avait déjà modifié le calendrier de ses travaux sur les dossiers européens.

Depuis 2009, les projets d'actes législatifs européens sont systématiquement mis à l'ordre du jour des commissions spécialisées du Sénat. Par des conférences, des réunions d'experts, des tables rondes, des sessions spéciales, le Sénat anime le débat avec la société et renforce son expertise sur les questions européennes.

Le site-portal de l'Europe renouvelé permet au Sénat d'impliquer des citoyens et des organisations sociales dans ses travaux.

C'est aussi pour le Sénat une manière de rendre compte de ses activités et, ainsi, de contribuer au renforcement de la légitimité démocratique de l'Union européenne.

La coopération interparlementaire dépasse le simple cadre de l'Union européenne. L'Europe incarne avant tout une Communauté de valeurs, dont les principales sont les droits de l'homme, l'état de droit et la démocratie. Dans le renforcement de cette Europe-Communauté de valeurs, le Conseil de l'Europe continue d'ailleurs à jouer un rôle majeur.

Les députés qui siègent dans l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe comme celles de l'OSCE, de l'OTAN et du Benelux, ont en fait un double mandat. Leurs activités aux assemblées interparlementaires font parti intégral du travail parlementaire.

Leurs connaissances, leur expérience et leur réseau international constituent un élément indispensable pour les débats dans les parlements nationaux. C'est aussi une partie importante de la diplomatie parlementaire. Notre Sénat fait preuve de l'importance de ceci.

Cet aspect est trop souvent sous-estimé dans les parlements nationaux.

L'honorable distinction décernée au Sénat est pour nous avant tout un aiguillon pour donner à notre travail parlementaire une dimension internationale encore plus prononcée. Cela est d'autant plus nécessaire que l'internationalisation de l'économie et la défense de nos intérêts nationaux nous y poussent.

Les pays de l'Europe ont dû céder leur souveraineté nationale dans un certain nombre de domaines importants, qui sont appelés à configurer dans une large mesure notre avenir. Il est faux de croire que les États sont capables de résoudre à leur propre niveau national les grands enjeux qui se posent à notre époque, tels que l'approvisionnement en matières premières, le réchauffement climatique, l'énergie, l'environnement global, la sécurité et la lutte contre la pauvreté.

Sachons que ce n'est que dans un contexte international que nous pourrions agir à partir de nos intérêts nationaux sur l'évolution des choses. Nous partageons un destin commun et nous sommes fortement interdépendants pour l'emploi, pour la prospérité, pour la paix et pour la sécurité. L'Europe doit relever des défis autres qu'il y a soixante ans. Nous devons partager notre souveraineté tout en conservant notre identité nationale et régionale.

En assurant l'unité dans la diversité. Aujourd'hui et demain, nous avons et aurons besoin d'institutions européennes fortes, volontaristes et efficaces. Dans certains domaines nous n'avons pas besoin de moins d'Europe, mais plutôt **de plus** d'Europe.

À cet égard, il est essentiel d'avoir le support direct de nos citoyens.

Les conséquences de la crise financière constituent une menace pour ce support indispensable. En notre qualité de parlements nationaux, il nous faut en même temps montrer en permanence un miroir critique aux

institutions européennes. Ceci s'applique également aux dépenses de l'Union européenne et au budget du Parlement européen.

En plus nous devons rester sensibles aux développements et mutations qui s'opèrent dans le monde. La forte expansion des économies d'Asie et d'Amérique latine exige que l'Europe investisse dans l'enseignement, la recherche et les technologies. Les marchés émergents des autres continents offrent à l'Europe de nouvelles et formidables opportunités. Enfin, combien n'a-t-il pas été pénible de devoir constater à l'occasion des événements récents du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord que l'Europe n'était pas encore capable de parler d'une seule voix à des moments déterminants ?

Mesdames et Messieurs,

La politique européenne fait, dans une grande mesure, partie intégrante de la politique nationale et la politique nationale fait, dans une certaine mesure, partie intégrante de la politique européenne.

Cette assertion n'a pas à être développée dans cette enceinte.

Les partenaires commerciaux à l'époque de la République des Provinces unies qui nous observent du haut de cette salle ont sans doute pris aujourd'hui une autre physionomie, mais fondamentalement il n'y a rien de changé. Ils constituent les douze étoiles de la constellation européenne. Ils nous invitent à porter notre regard vers l'extérieur, vers l'Europe et vers le monde qui nous entoure.

Il nous appartient, à nous Sénateurs, certes de faire preuve d'ouverture d'esprit et de volontarisme, mais plus encore de nous impliquer en restant animés de conviction et de passion dans notre travail.

À l'image de Zeus transformé en taureau qui porte Europe, nous -
Sénateurs - sommes ceux à qui il appartient de porter plus avant le rôle
des Parlements nationaux dans le processus d'intégration européenne
et, par là, l'Europe même.

Je vous remercie.